

Date de convocation : 16/03/2026	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	---

Le vingt mars deux mille vingt-six à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, Maire.

Présents : BRUYERE Maud, CHAPUIS Christian, CHOMIENNE Clément, CLOT Susie, COLOMBET Jaky, DREVET Hélène, DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean Paul, GROSSO Jocelyne, JACQUIOT Maxime, LIMAIEM Wahiba, MARCON Catherine, MARCON Pierrick, MERLE Pascale, MORELLON Catherine, MOUNIER Maëlle, NICOLAS Justine, PAULOIS Florian, PEYRE Laurent, SOUCHON Patricia, YILMAZ Yener (22).

Excusés : FILHOL Julien (pouvoir à DREVET Hélène) (1).

Absents : /

Madame Catherine MARCON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Détermination du nombre d'adjoints.

DCM 20260320-2

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-1 et L. 2122-2 ;

Considérant que le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appeler à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la Commune un effectif maximum de 6 adjoints ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,

Le Conseil Municipal, décide

~~De fixer à 6 le nombre des adjoints au Maire.~~

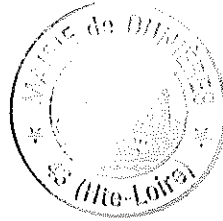
AR Prefecture

043-214300873-20260320-DCM20260320_2-DE
Reçu le 27/03/2026

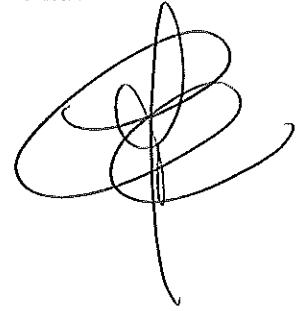
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre DURIEUX




La Secrétaire de séance,
Catherine MARCON



AR Prefecture

043-214300873-20260320-DCM20260320_2-DE
Reçu le 27/03/2026